

**Communiqué – pour diffusion immédiate**

## **L'AQCIE doute que l'exportation de l'électricité se fasse « en haut du tarif L », comme l'affirme Thierry Vandal, PDG d'Hydro-Québec**

**Montréal, le 20 septembre 2013** – En entrevue à l'émission *Puisqu'il faut se lever*, animée par Paul Arcand sur les ondes du 98,5 fm, le PDG d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, affirmait ce matin que : « Pour un même type de vente (...), de la production et du transport jusqu'à la frontière, on vend en haut du tarif L ».

Or, le Québec exporte actuellement à pleine capacité, et forcément à des heures où les prix payés sont de loin inférieurs au tarif L. De plus, la société d'État combine généralement les revenus qu'elle obtient d'instruments financiers liés à l'exportation au prix qu'elle retire sur le marché.

Le fardeau de la preuve revient donc à Hydro-Québec, qui doit démontrer qu'elle retire en tout temps un prix moyen supérieur à 4,7 ¢ le kWh, sans tenir compte des instruments financiers, afin qu'il s'agisse bien, comme le disait Thierry Vandal, d'un « même type de vente ». Notons que selon l'Office national de l'énergie, ce prix serait de l'ordre de 3,9 ¢ le kWh, de janvier à juillet 2013.

M. Vandal entretenait aussi le mythe que « Les prix de l'électricité restent les plus avantageux en Amérique du Nord », une affirmation déjà fautive à l'échelle canadienne, pour les tarifs industriels comme pour les tarifs résidentiels. Cette situation sera aggravée par l'augmentation démesurée que demande Hydro-Québec à la Régie de l'énergie.

Contrairement à l'exportation, l'utilisation de l'électricité par les industries québécoises crée de la richesse ici, en soutenant des dizaines de milliers d'emplois parmi les mieux rémunérés au Québec. Ces entreprises sont de véritables moteurs socio-économiques, dans plusieurs régions et pour le Québec entier. En comptabilisant l'ensemble de leurs dépenses, le Québec retire l'équivalent de 16 ¢/kWh, un montant nettement supérieur à celui de l'exportation.

De plus, l'AQCIE considère que comparer l'exportation au tarif L est une mauvaise comparaison, susceptible d'entretenir un faux débat. Le Québec a tout intérêt à tirer le maximum de revenus de l'exportation ET à offrir à ses industriels de l'électricité à un prix qui leur permettra de soutenir la concurrence mondiale et d'assurer la pérennité, et même la croissance, de leurs installations et de leurs retombées économiques.

Dans le contexte de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, qui doit mener à la prochaine politique énergétique du Québec, il nous paraissait essentiel de relever ces affirmations de M. Vandal.

– 30 –

**Renseignements :**

Luc Boulanger  
Directeur exécutif  
AQCIÉ  
Tél. 514-919-6050  
dg@aqcie.org